

Rapport de durabilité 2020

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Avant-propos | 5 |
| 1 Introduction | 6 |
| 2 Collaboratrices et collaborateurs | 8 |
| 2.1 Stratégie RH | 8 |
| 2.2 Effectifs | 9 |
| 2.3 Développement du personnel | 11 |
| 2.4 Conditions de travail | 13 |
| 3 Société | 17 |
| 3.1 Formation économique | 17 |
| 3.2 Normes et valeurs | 22 |
| 3.3 Art et culture | 25 |
| 4 Environnement | 26 |
| 4.1 Préservation des ressources naturelles | 26 |
| 4.2 Performance environnementale | 26 |
| 4.3 Protection du climat | 35 |

Avant-propos

Madame, Monsieur,

La Direction générale élargie de la Banque nationale suisse (BNS) a le plaisir de vous présenter son *Rapport de durabilité 2020*. Cette publication expose la manière dont la Banque nationale applique le principe de durabilité dans les domaines touchant au personnel, à la société et à l'environnement. La BNS souligne son engagement en matière de durabilité par sa décision de créer à la fin de l'année sous revue un nouveau service spécialisé dans ce domaine. Ce service entrera en activité dans le courant de l'année 2021.

L'introduction du présent rapport fait notamment référence à la crise du coronavirus. Le fonctionnement de la Banque nationale en a été profondément marqué, ce qui se reflète dans cette publication. Le chapitre consacré aux collaboratrices et collaborateurs décrit les stratégies et prestations de la BNS en sa qualité d'employeur ainsi que les principales avancées réalisées dans la gestion des ressources humaines. Le chapitre dédié à la société présente d'abord le rôle de la BNS en tant qu'organisme détenteur de connaissances spécialisées ainsi que sa contribution à l'éducation économique. Il expose ensuite les mesures prises par l'entreprise pour encourager ses collaboratrices et collaborateurs à adopter un comportement intègre et respectueux. Il montre enfin comment la collection d'œuvres d'art de la BNS ainsi que les projets d'art dans la construction soutiennent la culture et confèrent à l'institution un caractère contemporain. Le quatrième et dernier chapitre, qui porte sur l'environnement, informe sur la manière dont la Banque nationale gère l'impact écologique de ses activités opérationnelles, mais aussi sur les dispositions qu'elle met en œuvre en vue d'une utilisation responsable des ressources.

Le *Rapport de durabilité* est une publication annuelle qui paraît en ligne. Pour ce qui concerne les informations sur l'accomplissement du mandat légal de la BNS et des tâches qui en découlent, elles figurent, comme jusqu'à présent, dans le *Compte rendu d'activité* à l'intention de l'Assemblée fédérale.

Berne et Zurich, le 22 mars 2021

1

Introduction

Principes de la gestion de la durabilité à l'échelle de l'entreprise

La Banque nationale assume de longue date sa responsabilité d'entreprise en matière de développement durable. En 1996, elle a introduit une écogestion systématique dont les objectifs et les résultats ont été publiés depuis lors chaque année dans le cadre d'un écobilan, devenu en 2010 un rapport sur l'environnement. Elle a par ailleurs rédigé une Charte précisant les valeurs sur lesquelles elle fonde ses activités opérationnelles. La Banque nationale s'y engage à observer les critères que sont l'efficacité, l'efficience et la durabilité, à établir une culture d'entreprise basée sur l'ouverture et le respect, et à offrir des conditions de travail modernes.

La BNS a concrétisé ces principes par des décisions opérationnelles et des projets, que ce soit dans le domaine de la gestion des ressources humaines, dans l'amélioration des processus internes ou dans l'organisation des achats. Il est de ce fait apparu nécessaire d'élargir le rapport sur l'environnement pour y intégrer ces autres aspects de la durabilité à l'échelle de l'entreprise. La BNS a ainsi publié son premier *Rapport de durabilité* en 2019.

Principaux aspects

La Banque nationale a mis au point sa stratégie de développement durable en plusieurs étapes. Pour ce faire, elle s'est référée à des normes internationales applicables à l'établissement de rapports de durabilité, par exemple celles de la Global Reporting Initiative (GRI). La BNS a commencé par définir les thèmes qui, pour l'institution et ses parties prenantes, semblaient essentiels d'un point de vue économique, sociétal et écologique. Concernant la responsabilité opérationnelle, ces thèmes peuvent être regroupés en trois champs d'action, relatifs respectivement aux collaboratrices et collaborateurs, à la société et à l'environnement. Les questions qui concernent l'accomplissement du mandat légal confié à la Banque nationale sont quant à elles traitées dans le *Compte rendu d'activité* de la Direction générale à l'intention de l'Assemblée fédérale.

Champs d'action

Le premier champ d'action porte sur la responsabilité que la Banque nationale assume en sa qualité d'employeur face à la société et les prestations qu'elle fournit à ses collaboratrices et collaborateurs. L'égalité des chances, les plans de carrière, la diversité, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la motivation ou le développement du personnel sont autant d'aspects abordés dans ce domaine. Le deuxième champ d'action a trait à la société. Il comprend les offres et les prestations de la Banque nationale en matière de formation économique. Les normes et valeurs fondamentales qui forment la base du comportement respectueux et intègre attendu à la Banque nationale y sont également rattachées. Il en va de même pour la collection d'œuvres d'art de la BNS et les projets d'art dans la construction, qui confèrent à la Banque un caractère contemporain et contribuent à la dimension culturelle de l'institution. Le troisième champ d'action se rapporte au fonctionnement de l'entreprise et à ses effets sur l'environnement, mais aussi aux mesures prises pour permettre une gestion responsable des ressources. Les stratégies destinées à éviter et à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les projets climatiques visant à compenser ces émissions en constituent les éléments centraux.

Effets de la crise du coronavirus

En 2020, le fonctionnement de la BNS a été marqué par la crise du coronavirus, ce qui se reflète également en divers points du *Rapport de durabilité*. Des changements marquants se sont aussi produits dans le champ d'action relatif aux collaboratrices et collaborateurs. Au printemps 2020, la Banque nationale a développé un plan de protection, qu'elle a constamment adapté en fonction de l'évolution de la situation. A partir d'avril, environ 70% en moyenne du personnel a effectué du télétravail. Pour les fonctions ne pouvant pas être délocalisées, des mesures ont également été prises, telles que le recours à des postes de travail de secours et la scission des équipes (*team splitting*).

Le fait qu'un grand nombre de collaboratrices et collaborateurs travaillent à domicile au lieu d'exercer leur activité sur place a eu un fort impact sur les chiffres repères écologiques de la BNS et, par là même, sur le champ d'action de l'environnement. Le nombre de déplacements professionnels a par exemple considérablement diminué. Toutefois, l'impact des activités de la Banque sur l'environnement (par exemple la consommation d'énergie) a été en partie supporté par les ménages des collaboratrices et collaborateurs. L'ampleur de ces transferts est difficile à quantifier.

Enfin et surtout, les effets de la crise du coronavirus se sont aussi fait ressentir sur le champ d'action qui a trait à la société. Le cycle de conférences «Karl Brunner Distinguished Lecture Series», qui est organisé chaque année par la Banque nationale et qui devait avoir lieu en septembre 2020, a dû être reporté en 2021. La crise a également affecté l'offre de formation du Centre d'études de Gerzensee. Créé par la BNS, ce dernier accueille en temps normal des participants du monde entier dans le cadre des cours qui y sont dispensés.

Cette période difficile a permis à la Banque nationale d'acquérir de l'expérience et des connaissances qu'elle pourra mettre à profit ultérieurement lorsqu'elle aura retrouvé un fonctionnement normal. Le savoir sur les avantages et les inconvénients précis d'un recours au télétravail à grande échelle s'est sensiblement amélioré. La bourse de l'emploi interne, qui a vu le jour sous la pression des événements, a rencontré un écho positif. Elle a permis à des divisions fortement sollicitées de faire appel temporairement à des collaboratrices et collaborateurs d'autres unités. Cette bourse de l'emploi aura pour vocation à l'avenir aussi de favoriser la mobilité interne et les échanges d'expériences au sein de la Banque. Les webinaires et les cours en ligne destinés au personnel représentent une autre initiative qui a permis de recueillir de bonnes expériences. Ils devraient constituer à l'avenir une partie importante de l'offre de formation de la BNS. L'infrastructure vidéo a enfin pu être utilisée également pour la communication interne.

2.1 STRATÉGIE RH

La stratégie en matière de ressources humaines (stratégie RH) a vocation à garantir que la Banque nationale dispose en tout temps d'un nombre suffisant de collaboratrices et collaborateurs qualifiés en vue d'accomplir son mandat dans les meilleures conditions. Pour ce faire, la stratégie RH crée un cadre permettant au personnel de mettre en œuvre ses compétences opérationnelles de manière ciblée et efficace.

Organisation apprenante

La Banque nationale se considère comme une organisation apprenante. Sa stratégie RH a pour objectif d'améliorer constamment les processus, les instruments et les compétences. Une planification stratégique des besoins dans le domaine du personnel doit servir à identifier rapidement les compétences requises, à recruter les personnes correspondantes et à les former en conséquence.

Nouvelle cartographie des fonctions

En 2020, une nouvelle cartographie des fonctions a été élaborée après consultation d'un grand nombre de cadres dirigeants. Elle recourt à une évaluation analytique basée sur une description et une appréciation systématique de chaque fonction à l'aune d'un critère uniforme. Cette cartographie représente toutes les fonctions à la Banque nationale et doit être utilisée comme instrument central pour divers processus en matière de conduite et de ressources humaines (par exemple plans de carrière). La nouvelle cartographie des fonctions constituera en outre la base sur laquelle se fondera l'analyse de l'égalité salariale nouvellement prescrite par la loi. Il est prévu que cette cartographie soit terminée au premier trimestre 2021.

Importance de la conduite

La conduite du personnel est un facteur qui joue un rôle fondamental pour le succès à long terme d'une entreprise. La culture d'encadrement de la BNS repose sur deux éléments essentiels: la confiance et l'estime. La reconnaissance de la performance et le feed-back mutuel forment la base d'un développement permanent des compétences.

Feed-back de direction

En 2020, la Banque nationale a de nouveau réalisé des feed-back de direction. Les cadres dirigeants ont reçu de leurs collaboratrices et collaborateurs directement subordonnés, de leurs supérieures et supérieurs hiérarchiques directs et de pairs (collaborateurs de même rang au sein d'une équipe de conduite et autres collègues) des feed-back précis sur leur efficacité et leur comportement dans leur rôle de conduite. Les résultats sont très encourageants et reflètent une culture qui se caractérise par une attitude respectueuse, ouverte et équitable ainsi que par un haut niveau de loyauté et de responsabilité. Un besoin de développer les critères de conduite a été identifié par endroits et sera pris en compte dans la formation et le perfectionnement des cadres. La Direction de la Banque a acquis une vue d'ensemble de la culture de conduite telle qu'elle est vécue à la BNS.

La Banque nationale est un employeur attrayant et social. Activité au service de la collectivité, défis professionnels et conditions de travail modernes sont autant d'atouts qui lui permettent de convaincre. La rémunération et les prestations annexes sont conformes aux exigences du marché et aux performances attendues. La Banque nationale assume sa responsabilité sociale d'employeur en respectant l'égalité des chances et en refusant toute atteinte à l'intégrité personnelle.

2.2 EFFECTIFS

La Suisse est un pays qui se distingue par sa diversité. En tant qu'institution nationale, la BNS y accorde une grande importance, ce qui se reflète aussi sur ses effectifs. Les collaboratrices et collaborateurs proviennent de toutes les régions linguistiques et géographiques du pays. La diversité comprend notamment les critères de l'âge, du genre, de la formation et de l'expérience. En ce sens, la BNS s'engage à promouvoir la diversité. Elle considère la diversité de ses effectifs comme une condition essentielle pour prendre en compte un maximum de perspectives, d'opinions et d'expériences dans les activités de travail et les processus de décision.

Les quelque 950 collaboratrices et collaborateurs constituent la base permettant à la Banque nationale d'accomplir son mandat légal. Leurs domaines de formation sont principalement l'économie, le droit, les sciences politiques, le secteur bancaire, l'informatique, la logistique, la technique ou le commerce.

La moyenne d'âge est d'environ 45 ans, ce qui est relativement élevé. Elle s'explique par l'ancienneté, qui est à peu près de dix ans en moyenne, et par l'âge d'entrée en service, lui aussi supérieur à la moyenne, une caractéristique des institutions qui emploient une grande part de personnes au bénéfice d'une formation universitaire. La part de collaboratrices et collaborateurs titulaires d'un diplôme d'une université ou d'une école polytechnique fédérale est de 44,5%. Parmi eux, un bon tiers ont obtenu un doctorat. Par ailleurs, la part de personnes diplômées d'une haute école spécialisée, d'une école supérieure ou ayant achevé une formation professionnelle supérieure est de 32,1%.

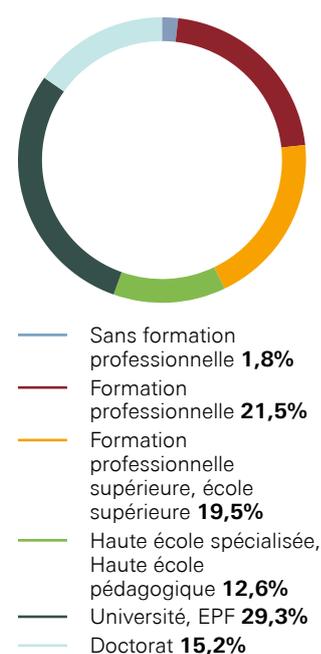
Près d'un tiers des effectifs de la BNS sont des femmes. Le nombre de femmes au niveau de la direction a pu être accru de 4,5 points depuis 2010 pour atteindre 17,6% fin 2020. Les femmes sont surtout représentées dans des fonctions de soutien à la conduite et dans les domaines économiques. Elles sont en revanche nettement moins nombreuses dans l'informatique et la sécurité. Les collaboratrices et collaborateurs proviennent de toutes les régions linguistiques et géographiques du pays: 85% viennent de la Suisse alémanique, 6,8% de la Suisse romande et 3,2% du Tessin; 0,2% des collaboratrices et collaborateurs indiquent avoir le romanche comme langue maternelle et 4,8% ont une autre langue. Les personnes de nationalité étrangère représentaient 11,6% des effectifs fin 2020.

Employeur attrayant et social

Importance de la diversité

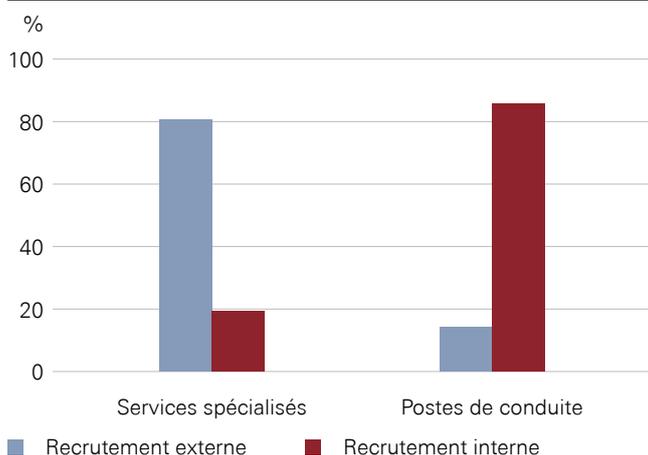
Vivre la diversité au sein de la BNS

SITUATION DE LA FORMATION



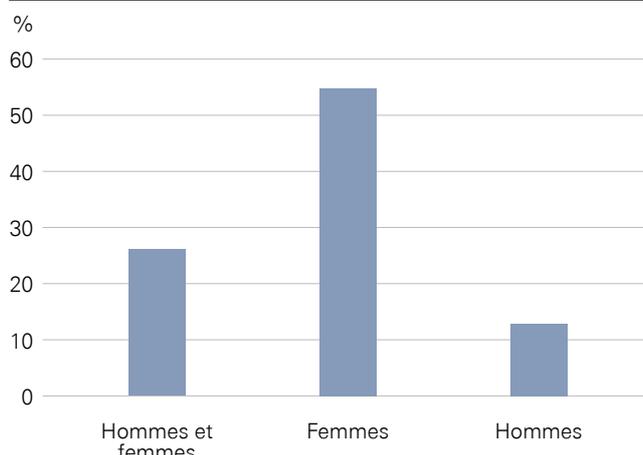
Total: 950 collaborateurs fin 2020.

TAUX D'OCCUPATION



Source: BNS.

PERSONNES TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL



Source: BNS.

Possibilités de carrière, quels que soient les modèles de temps de travail

La Banque nationale offre aux collaboratrices et collaborateurs qui présentent le potentiel nécessaire la possibilité d’embrasser une carrière de direction ou une carrière de spécialiste. Pour pourvoir les postes correspondants, elle choisit les candidates et candidats présentant les capacités requises et faisant preuve des dispositions souhaitées. Une part importante des postes vacants peut être attribuée en interne, ce qui favorise la mobilité au sein de l’entreprise. En 2020, environ 86% des postes de conduite et à peu près 19% des postes de spécialistes ont pu être pourvus de cette manière.

La Banque nationale offre à ses collaboratrices et collaborateurs, quel que soit leur modèle de temps de travail, des conditions flexibles leur permettant de progresser sur le plan professionnel. Les postes sont en principe mis au concours avec un taux d’occupation compris entre 80 et 100%. Environ 19% des postes ont été pourvus à temps partiel durant l’année sous revue.

En 2020, 51% des collaboratrices assumant une fonction de cadre dirigeant étaient engagées à temps partiel. Le pourcentage d’hommes assumant une telle fonction a légèrement progressé pour s’inscrire à quelque 17%. Au sein de la direction de la Banque nationale, la part des collaboratrices et des collaborateurs travaillant à temps partiel s’élevait à respectivement 50% et environ 9%.

2.3 DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL

Le perfectionnement systématique et prospectif des compétences est indispensable pour relever au mieux les défis à venir. Il permet également de maintenir et de garantir dans le futur l'employabilité des collaboratrices et collaborateurs ainsi que leur performance.

La Banque nationale prépare les collaboratrices et collaborateurs à assumer de nouvelles tâches. Elle agit pour ce faire de manière ciblée et conforme aux besoins. Une grande importance est accordée à la formation et au perfectionnement des cadres dirigeants. Mis au point en 2019 à cet effet, le Management development program a permis de dispenser, en interne, le premier cycle de formation de base dans la conduite du personnel. Cinq collaboratrices et quatre collaborateurs ont achevé leur formation en obtenant un CAS HES in leadership SNB. Ce *certificate of advanced studies* comprend des modules, des unités d'apprentissage autonome ainsi que deux contrôles écrits des connaissances et un entretien oral. Une telle certification permet à la BNS de proposer aux participantes et participants un diplôme reconnu d'une haute école.

Formation et
perfectionnement

Un nouveau programme, intitulé SNB career essentials, a été conçu en 2020. Il conditionne l'accès au CAS HES in leadership SNB et à un futur CAS de spécialisation. Il s'agit d'un programme visant notamment à permettre aux personnes intéressées de développer des compétences clés telles que la gestion de soi, la capacité de réflexion et de communication, la volonté d'affronter les changements ou d'autres compétences générales déterminantes pour la carrière professionnelle.

En 2020, les formations et les perfectionnements proposés ont dû être nettement réduits du fait de la crise du coronavirus. Certaines offres ont été adaptées et ont pu être réalisées dans un cadre virtuel. De plus, les collaboratrices et collaborateurs en télétravail ont eu la possibilité d'assister à un éventail de formations externes dispensées sous forme de webinaires ou de cours en ligne. L'expérience accumulée en la matière devrait ainsi marquer durablement l'offre de perfectionnement et la culture d'apprentissage de la BNS.

Apprentissage

La Banque nationale permet à de jeunes gens d'effectuer un apprentissage commercial ou informatique. En 2020, huit apprenties et apprentis ont ainsi achevé leur formation de base à la BNS.

Stage pour les titulaires d'un diplôme universitaire

Les jeunes gens motivés titulaires d'un diplôme universitaire et pouvant faire valoir de très bonnes performances ont la possibilité d'entrer dans la vie active en accomplissant un stage à la Banque nationale. Ces stagiaires apportent, dans divers domaines, une précieuse contribution au travail de la BNS. L'expérience montre qu'un bon nombre d'entre eux se voient proposer un contrat à durée indéterminée à la Banque nationale à l'issue de leur stage. L'institution comptait 32 stagiaires fin 2020. L'enquête annuelle menée par la société Universum auprès de plus de 12 000 étudiantes et étudiants montre que la Banque nationale est très attrayante en tant qu'employeur pour les filières économiques et juridiques.

Bourse de l'emploi interne

Pendant la crise du coronavirus, l'utilisation des capacités était très élevée dans certaines unités, d'une part en raison du contexte difficile et des mesures de politique monétaire qui ont contribué à la résolution de la crise et, d'autre part, à la suite du recours au télétravail à grande échelle. En créant une bourse de l'emploi interne, la BNS a permis aux collaboratrices et collaborateurs des unités sous-occupées en raison des circonstances d'effectuer des missions temporaires au sein d'unités particulièrement sollicitées et d'acquérir ainsi de l'expérience dans d'autres domaines spécialisés. La bourse de l'emploi a été bien utilisée, et c'est la raison pour laquelle elle sera maintenue.

2.4 CONDITIONS DE TRAVAIL

La BNS crée des conditions d'engagement, mais aussi des conditions d'ensemble permettant aux collaboratrices et collaborateurs et aux cadres dirigeants de mettre à profit leurs compétences opérationnelles de manière ciblée, efficace et motivée, en accord avec le mandat de la Banque nationale. Les conditions de travail sont régulièrement examinées et adaptées si nécessaire. La Commission du personnel joue à cet égard un rôle important.

Contribution de la
Commission du personnel

La Commission du personnel s'engage en faveur des collaboratrices et collaborateurs de la BNS et participe à la définition des conditions de travail. Elle favorise la communication entre la Direction de la Banque et le personnel. Les membres de la Commission sont élus par les collaboratrices et collaborateurs pour une durée de quatre années.

Du fait de la pandémie, la BNS a mis en place des règles s'inscrivant dans le cadre d'un plan de protection interne établi au printemps 2020 et mettant l'accent sur la protection et la santé des collaboratrices et collaborateurs. Les prescriptions étaient axées sur le principe de précaution, sur les mesures des autorités (fédérales et cantonales) et sur la situation au niveau de l'exploitation. L'élément central réside dans le fait que la majeure partie des personnes dont les activités peuvent être exercées à distance font du *home office* en vue de réduire le risque de contamination. Dans cette même optique, les équipes dont les fonctions ne peuvent pas être délocalisées sont scindées (*team splitting*) en recourant aux postes de travail de secours. Outre les recommandations générales d'hygiène et de distanciation, le plan de protection intègre également des règles de conduite à suivre en cas de symptômes ou de contact avec des personnes testées positives. De plus, un traçage interne des contacts a été mis en place (suivi des chaînes d'infection). Il vise à endiguer le plus tôt possible une éventuelle contamination au sein de la BNS.

Crise du coronavirus et plan
de protection interne

Dans l'ensemble, le plan de protection a fait ses preuves. Toutes les mesures et prescriptions ont régulièrement été examinées au cours de l'année puis adaptées si nécessaire. Le personnel a été informé de manière régulière, approfondie et ponctuelle de l'évaluation de la situation et des éventuels changements apportés. Les mesures de protection de la santé ont contribué de manière déterminante à ce que la Banque nationale a pu compter à tout moment sur le nombre nécessaire de collaboratrices et collaborateurs engagés et motivés pour accomplir son mandat, et a ainsi fait preuve d'une grande résilience.

Conciliation entre vie professionnelle et vie privée

La Banque nationale favorise l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, en offrant la possibilité d'occuper un poste à temps partiel. Le modèle de temps de travail annualisé permet également de promouvoir un tel équilibre. Ainsi, les collaboratrices et collaborateurs peuvent, dans la mesure où le permet l'exploitation, tirer parti des fluctuations de la charge de travail pour remplir aussi bien leurs obligations professionnelles que leurs engagements privés. Dans ce cadre, la BNS autorise également depuis plusieurs années le travail à domicile.

En moyenne, environ 70% des collaboratrices et collaborateurs ont effectué du télétravail durant la crise du coronavirus. Compte tenu du caractère exceptionnel de la situation, le personnel a bénéficié d'un appui ciblé sur des sujets comme l'ergonomie, la séparation entre vie professionnelle et vie privée, la résilience ou la formation en télétravail. Cette offre a contribué au bon fonctionnement de la collaboration interne et des échanges avec des services externes malgré la situation complexe.

Gestion de la santé au sein de l'entreprise

A la Banque nationale, la gestion de la santé vise à permettre aux collaboratrices et collaborateurs de préserver leur santé et donc aussi de rester performants à long terme. Pour ce faire, la BNS propose, d'une part, une vaste gamme de mesures préventives telles que des bilans de santé, le vaccin contre la grippe, des postes de travail ergonomiques ou encore une contribution financière annuelle à la promotion individuelle de la santé. D'autre part, les collaboratrices et collaborateurs peuvent également participer à des séminaires et à des formations sur le thème de la santé, ou devenir membres du Club de sport de la BNS et profiter ainsi d'un large éventail d'activités physiques et sportives. En 2020, un grand nombre d'activités s'est déroulé non pas sur place mais en ligne du fait des circonstances. Dans le cadre du plan de protection, les collaboratrices et collaborateurs se sont en outre vu proposer un soutien et des conseils médicaux via une ligne téléphonique externe (*hotline*).

Du fait du nombre croissant d'accidents survenus pendant les loisirs, des mesures ont été mises en œuvre en collaboration avec le Club de sport. Elles ont permis de traiter le sujet de la prévention par le biais de différents canaux.

Les restaurants du personnel des sites de Berne et de Zurich veillent à offrir une alimentation équilibrée. En mettant l'accent sur des produits régionaux et de saison issus de modes de production durables, ils offrent des menus préparés selon les directives de la Société Suisse de Nutrition.

L'offre individuelle de soutien (*case management*) entend garantir des conditions optimales en cas de maladie ou d'accident, de même que des conditions idéales pour un retour rapide dans le monde du travail. En outre, les personnes qui rencontrent des problèmes d'ordre privé ou professionnel bénéficient d'un service de conseil social externe, anonyme et gratuit.

Responsabilité sociale

La Banque nationale soutient l'engagement et les compétences sociales de ses collaboratrices et collaborateurs en mettant à disposition de chacun d'entre eux un jour de travail par an pour leur permettre de se consacrer à des activités bénévoles. Dans le cadre de cette initiative, la BNS collabore principalement avec la coopérative d'alpage de Hasliberg. En 2020, aucune activité bénévole n'a pu avoir lieu en raison de la crise du coronavirus.

Bénévolat

L'offre va être étendue pour proposer un choix accru et davantage de possibilités. Dès 2021, les collaboratrices et collaborateurs peuvent non seulement choisir une activité dans toute la Suisse parmi celles proposées sur une plate-forme, mais aussi opter pour effectuer leur mission dans un autre organisme ou, comme jusqu'à présent, à la coopérative d'alpage de Hasliberg. Ils continueront à bénéficier dans les deux cas d'une journée de congé.

CHIFFRES CLÉS RELATIFS AUX COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| Effectifs | | | | | |
| Nombre de collaboratrices et collaborateurs ¹ | 870 | 902 | 923 | 934 | 950 |
| Nombre de postes en équivalents plein temps ¹ | 800,8 | 826,4 | 848,7 | 855,2 | 870,8 |
| Femmes (en %) | 30,5 | 31,7 | 31,6 | 31,8 | 31,5 |
| Hommes (en %) | 69,5 | 68,3 | 68,4 | 68,2 | 68,5 |
| Taux de fluctuation ² (en %) | 4,1 | 3,2 | 3,9 | 4,4 | 3,1 |
| Femmes | 7,5 | 4,0 | 6,2 | 5,1 | 3,4 |
| Hommes | 2,5 | 2,8 | 2,9 | 4,1 | 3,0 |
| Santé et sécurité au travail | | | | | |
| Jours d'absence par personne | 5,1 | 4,9 | 5,5 | 5,2 | 4,7 |
| Pour cause de maladie | 4,4 | 4,4 | 5,0 | 4,5 | 4,0 |
| Pour cause d'accident (professionnel et non professionnel) | 0,7 | 0,5 | 0,5 | 0,7 | 0,7 |
| Formation et perfectionnement | | | | | |
| Nombre moyen de jours de formation ou de perfectionnement par personne | 3,8 | 3,4 | 2,7 | 3,8 | 0,9 |
| Coûts de formation par personne (en francs) | 2 672 | 2 449 | 1 668 | 2 164 | 1 627 |
| Taux de formation et de perfectionnement (au moins une formation par année, en %) | 63,9 | 49,3 | 67,6 | 45,9 | 21,9 |
| Promotion de la relève | | | | | |
| Apprenti(e)s (de commerce et en informatique) | 25 | 20 | 21 | 22 | 24 |
| Stagiaires de niveau universitaire | – | 28 | 32 | 34 | 32 |
| Diversité | | | | | |
| Taux de personnes à temps partiel ³ (en %) | 22,9 | 25,7 | 24,5 | 26,0 | 26,1 |
| Femmes | 56,2 | 56,3 | 52,9 | 54,9 | 54,8 |
| Hommes | 8,3 | 11,5 | 11,4 | 12,6 | 12,9 |
| Proportion de femmes cadres (en %) | 26,8 | 26,4 | 26,3 | 26,0 | 26,9 |
| Proportion de femmes membres de la direction (en %) | 16,3 | 17,4 | 18,3 | 18,4 | 17,6 |
| Moyenne d'âge | 44,6 | 43,9 | 44,9 | 45,2 | 45,2 |
| Moyenne d'ancienneté (en années) | 10,5 | 9,5 | 9,8 | 9,8 | 9,8 |
| Taux d'attribution de postes en interne ⁴ (en %) | 35,4 | 50,0 | 45,5 | 55,1 | 35,2 |
| Part des personnes de nationalité étrangère (en %) | 11,0 | 12,0 | 12,3 | 11,9 | 11,6 |
| Bénévolat (nombre de personnes) | 50 | 46 | 28 | 22 | 0 |

1 Effectifs permanents enregistrés le 31 décembre, à savoir tous les collaborateurs et collaboratrices fixes, y compris auprès du FMI et de l'OCDE, mais hors apprenti(e)s.

2 Le taux de fluctuation est indiqué en termes nets: total des départs, sans les retraites ni les décès.

3 Conformément à la pratique de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le taux d'occupation considéré comme partiel doit être inférieur à 90%.

4 Part des postes vacants pourvus en interne.

– Données non disponibles (recensement uniquement depuis 2017).

3.1 FORMATION ÉCONOMIQUE

Détentrice de connaissances spécialisées dans le domaine économique, la Banque nationale réalise ses propres travaux d'analyse et de recherche en vue d'accomplir les tâches légales qui lui incombent. Elle consolide et étend ainsi notamment les savoirs disponibles dans l'optique de ses décisions de politique monétaire et s'assure que les connaissances de ses spécialistes demeurent à la pointe de la science.

La BNS détentrice de connaissances spécialisées

La Banque nationale attache une grande importance à la diffusion de connaissances spécialisées et à la formation de la population dans le domaine économique. Son engagement en la matière est très varié: il va d'un centre d'études pour les spécialistes des banques centrales et les économistes (Gerzensee) au Forum BNS (Zurich), en passant par une offre de formation destinée aux écoles. En outre, la Banque nationale rend accessible au public une partie de ses travaux de recherche universitaire.

Créé en 1984 par la Banque nationale sous la forme d'une fondation, le Centre d'études de Gerzensee est voué à la recherche universitaire, à l'échange scientifique et à la formation de spécialistes du secteur bancaire et d'économistes venant de Suisse et de l'étranger. Il propose essentiellement des cours pour doctorantes et doctorants en économie et des formations de deux ou trois semaines destinées aux collaboratrices et collaborateurs de banques centrales étrangères. De plus, diverses conférences scientifiques y ont également lieu chaque année.

Centre d'études de Gerzensee: lieu de recherche et de formation universitaires

En 2020, cinq des six cours à l'intention de collaboratrices et collaborateurs d'autres banques centrales ont dû être annulés en raison de la pandémie. Le seul cours qui a pu avoir lieu a réuni 26 participantes et participants.

Les cours pour doctorantes et doctorants (Swiss program for beginning doctoral students) s'étalent, quant à eux, sur treize semaines de formation et six jours d'examen. Les cinq dernières semaines de cours de l'année 2019/2020 ont eu lieu en ligne. Au total, 32 personnes ont achevé le programme. Le cursus 2020/2021 accueille, lui, 37 doctorantes et doctorants. Ce cursus a pu se dérouler en présentiel pendant deux semaines, les quatre autres ayant eu lieu en modes distanciel ou hybride.

Sur les sept cours qui étaient destinés aux doctorantes et doctorants avancés ainsi qu'aux membres de facultés (Advanced courses in economics and courses in law and economics for doctoral students and faculty members), seul un a pu être organisé en 2020 avec quinze personnes. Les autres cours ont dû être annulés ou repoussés en 2021.

La moitié des six conférences économiques prévues ont été annulées. Une conférence réunissant douze personnes a pu être réalisée sur place. Deux autres conférences, qui se sont étalées sur cinq jours, se sont déroulées en mode virtuel ou sous forme hybride. Quelque 110 personnes au total y ont participé.

Iconomix: une offre de formation destinée aux écoles

Pour la Banque nationale, encourager l'éducation économique et financière de base revêt une importance particulière. La population suisse est en effet directement concernée par la politique monétaire, et elle est régulièrement appelée à se prononcer sur des questions qui s'y rapportent dans l'exercice de ses droits démocratiques. La BNS a donc lancé en 2007 son offre de formation Iconomix (www.iconomix.ch), afin de susciter l'intérêt pour les questions économiques tout en améliorant la compréhension des fondements de l'économie.

Iconomix offre un soutien à l'enseignement de l'économie dans les écoles du degré secondaire II, soit les gymnases ou collèges et les établissements de formation professionnelle. L'accent y est mis sur une approche active et dynamique: l'offre compte notamment des jeux éducatifs, des simulations et des cas pratiques sur différents thèmes économiques, abordés par exemple dans les modules «Division du travail et commerce», «Marché et formation des prix» ou «Politique monétaire». En 2020, 1 630 enseignantes et enseignants du degré secondaire II qui donnent des cours relatifs à l'économie et à la société ont utilisé la plate-forme Iconomix. En d'autres termes, environ 39% du groupe cible, composé d'un peu plus de 4 200 personnes, a recouru à l'offre, soit 6 points de plus que l'année précédente. Cette progression sensible est due en premier lieu à la mise en place de l'enseignement à distance durant la fermeture des écoles au printemps.

A la fin de l'année 2020, Iconomix proposait 100 modules en français, en allemand, en italien et en anglais. Iconomix compile également des liens vers des ressources de tiers (articles, vidéos, sites Internet, graphiques interactifs, etc.) sur des sujets liés à l'actualité économique. Fin 2020, quelque 1 750 liens étaient disponibles sur la plate-forme. Accessible gratuitement en ligne, celle-ci a enregistré plus de 126 000 visites et près de 119 000 téléchargements de contenus didactiques numériques durant l'année sous revue. A cela s'ajoutent plus de 830 commandes de matériel d'enseignement (journaux pour classes, sets de jeu et brochures) par les enseignantes et enseignants. En raison de la pandémie, le nombre d'événements destinés au corps enseignant a été moins élevé qu'en temps normal. Quelque 320 personnes ont pris part aux douze événements organisés. Parmi ceux-ci, cinq se sont déroulés dans un cadre virtuel.

Iconomix établit chaque année un dossier thématique sur un nouveau sujet; le choix de ces thèmes représente un élément important pour la dynamique des programmes. L'année scolaire 2020/2021 était consacrée aux compétences numériques dans le domaine financier; l'année 2021/2022 porte sur le changement climatique, mettant l'accent sur des concepts économiques comme les incitations et le mécanisme des prix.

CHIFFRES CLÉS CONCERNANT L'OFFRE DE FORMATION ICONOMIX

| | 2019 | 2020 | Variation en % |
|--|------------|------------|-------------------|
| Utilisation au degré secondaire II | | | |
| Nombre d'utilisateurs ¹ actifs | 1 410 | 1 630 | + 16 |
| Portée estimée ² (en %) | 33 | 39 | + 18 |
| Nombre de téléchargements | 73 000 | 119 000 | + 63 |
| Nombre de commandes de matériel | 900 | 830 | - 8 |
| Ressources didactiques pour les enseignants/tes et les élèves | | | |
| Nombre de modules | 103 | 100 | - 3 |
| dont en FR/DE/IT/EN | 32/42/22/7 | 32/37/23/8 | |
| Modules soumis à un contrôle ³ | 19 | 15 | - 21 |
| Séminaires de formation et de perfectionnement | | | |
| Nombre de séminaires dans toute la Suisse | 22 | 12 | - 45 |
| Estimation du nombre de participants | 540 | 320 | - 41 |

1 Iconomix considère comme utilisateurs actifs les enseignants/tes du degré secondaire II qui sont inscrits sur la plate-forme en ligne www.iconomix.ch et qui se sont connectés au moins une fois au cours d'une année civile.

2 La portée d'Iconomix est établie par le rapport entre les utilisateurs actifs et les quelque 4 200 enseignants/tes du degré secondaire II qui donnent des cours relatifs à l'économie et à la société. Tous les chiffres sont recueillis par la BNS et doivent être considérés comme des approximations.

3 Selon le résultat du contrôle, un module est actualisé, remanié ou supprimé.

Notre Banque nationale:
moyen d'information destiné
au grand public

Destiné aux écoles et à un large public, le moyen d'information *Notre Banque nationale* se compose d'un site Internet (<http://our.snb.ch>) et d'une brochure, qui expliquent de façon claire le monde de la BNS, la politique monétaire, l'importance de la stabilité, l'histoire du cours plancher et d'autres thèmes. Ces moyens d'information sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais.

Cycle de conférences,
publications spécialisées et
charges d'enseignement

En 2016, la Banque nationale a lancé un cycle de conférences publiques en l'honneur du centenaire de l'économiste suisse Karl Brunner (1916-1989), la Karl Brunner Distinguished Lecture Series. C'est l'occasion pour des scientifiques dont les travaux de recherche se sont montrés particulièrement importants dans la pratique pour les banques centrales, d'y présenter des exposés. En 2020, c'était Carmen Reinhart, économiste en chef du Groupe de la Banque mondiale et professeur du système financier international de la Harvard Kennedy School, qui aurait dû être à l'honneur. Mais cette rencontre a été repoussée à 2021.

Le 14 juillet 2020, Thomas Jordan, président de la Direction générale de la BNS, a présenté auprès du Fond monétaire international (FMI), à l'occasion de la Michel Camdessus Central Banking Lecture 2020, un exposé intitulé «Petit pays, grands défis: la réponse de la politique monétaire suisse à la pandémie due au coronavirus». L'événement a été retransmis en direct simultanément à Washington, au siège du FMI, et à Zurich. La série d'exposés lancée en 2014 porte le nom d'un ancien directeur général du FMI, Michel Camdessus. Parmi les intervenants ayant déjà fait des exposés dans ce cadre, on compte les gouverneurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis, de la Banque centrale européenne et de la Banque d'Angleterre.

Les travaux de recherche et les études des économistes de la Banque nationale sont publiés dans les cahiers des séries SNB Working Papers et SNB Economic Studies ou, pour certains, dans des revues spécialisées. Le *SNB Research Report* présente chaque année un aperçu des travaux de recherche actuels.

Enfin, des économistes de la BNS donnent des cours dans des universités suisses. Ils transmettent ainsi leurs connaissances macroéconomiques selon une approche pratique, mais aussi des savoirs théoriques dans des domaines spécifiques comme la stabilité financière ou le marché monétaire. En 2020, les économistes de la BNS ont ainsi proposé 24 cycles de conférences au total, notamment en macroéconomie et en économie monétaire.

La Banque nationale dispose d'un centre d'information et de conférences ouvert au public, le Forum BNS. Situé au siège de Zurich, ce centre fournit aux visiteurs des renseignements sur la Banque nationale. Il propose également au public des services de documentation (Bibliothèque et Archives) et sert d'intermédiaire avec les spécialistes internes.

Centre d'information et de conférences: Forum BNS au siège de Zurich

Une paroi multimédia interactive et un livre mural, qui se trouve dans une petite galerie, présentent aux visiteurs l'histoire et les tâches de la Banque nationale ainsi que la neuvième série de billets. Après sa fermeture en mars 2020, le Forum BNS a repris son activité en été avec une offre de services réduite jusqu'à la fin de l'année.

Dans son centre de conférences, la BNS organise également des manifestations et des séminaires avec des participants internes et externes. Les salles de conférence sont pourvues d'équipements de diffusion vidéo, permettant de retransmettre en direct et d'enregistrer des manifestations. Durant l'année sous revue, treize manifestations semi-publiques ont été retransmises en direct, dont pour la première fois l'Apéritif du marché monétaire, mais aussi dix séminaires Technology and Finance et deux séminaires de recherche BNS. Avant la fermeture des écoles au printemps, deux classes ont en outre été reçues pour une présentation de l'histoire et des tâches de la Banque nationale.

3.2 NORMES ET VALEURS

3.2.1 PRINCIPES

Charte

La Banque nationale adhère à des normes et à des valeurs supérieures qui guident son action. Ces dernières figurent notamment dans sa Charte. La crédibilité, l'intégrité et le professionnalisme en constituent les principales valeurs. Ces valeurs reflètent la culture de la BNS et sont représentatives d'une gestion respectueuse de son personnel et des ressources écologiques ainsi que de l'activité responsable qu'elle mène dans l'intérêt général de la Suisse. La Banque nationale considère sa crédibilité comme son capital le plus précieux.

Par ses activités opérationnelles, la BNS entend aussi créer la confiance et veiller à la bonne réputation de l'institution. Sa gouvernance garantit que l'organisation et les processus de l'entreprise sont axés sur l'accomplissement des tâches et que la renommée de l'institution est préservée. La Banque nationale respecte les principes du développement durable et ménage les ressources naturelles dans l'exercice de ses activités opérationnelles.

Code de conduite

Dans son Code de conduite, la BNS détermine les valeurs et principes qui constituent la base du comportement qu'elle attend de ses collaboratrices et collaborateurs. Le Code de conduite revêt une importance majeure, car la réputation de la Banque nationale dépend dans une large mesure de l'intégrité, des compétences spécifiques et du comportement de chacune et de chacun. Il est complété par des prescriptions internes, telles que des directives ou des lignes directrices s'appliquant au personnel.

3.2.2 COMPLIANCE

La Compliance fait partie intégrante d'une bonne gestion entrepreneuriale. En encourageant une culture d'entreprise intègre et respectueuse des règles, elle protège la réputation de l'établissement et contribue à une vie économique basée sur la bonne foi.

Rôle du service spécialisé
Compliance

Le service spécialisé Compliance de la Banque nationale soutient les dispositions visant à mettre en place des processus durables et veille à l'application de la Charte, du Code de conduite et des règlements correspondants de la BNS. Dans cet esprit, des thèmes de compliance spécifiques sont présentés en détail ci-après, tels que les placements et opérations financiers que les collaboratrices et collaborateurs effectuent à titre privé, les cadeaux et les invitations ainsi que les principes applicables aux achats de la BNS.

Afin d'empêcher l'usage abusif d'informations confidentielles, certaines restrictions s'appliquent aux placements financiers et aux opérations financières effectués à titre privé par les collaboratrices et collaborateurs de la Banque nationale, y compris par les membres de la Direction de la Banque. Ces restrictions visent également à éviter à ces derniers d'être soupçonnés d'utiliser des informations de manière abusive. Les placements financiers et les opérations financières à titre privé des membres de la Direction de la Banque font chaque année l'objet de contrôles exhaustifs afin de vérifier leur conformité aux dispositions en vigueur. Les autres collaboratrices et collaborateurs sont soumis chaque année à un contrôle par sondage.

Placements et opérations
financiers à titre privé

Le personnel de la BNS est également tenu d'observer des règles concernant les cadeaux et invitations. Ces règles ont pour but de garantir l'objectivité et la liberté d'action des collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de leurs relations professionnelles, afin d'éviter toute dépendance et prise d'influence inopportune. La bonne réputation, l'intégrité et l'indépendance de la Banque nationale sont ainsi protégées.

Cadeaux et invitations

Les principes applicables aux achats visent à réduire les risques susceptibles de nuire à la réputation de la BNS et d'entraîner pour elle d'autres préjudices. Ces principes incluent l'évitement des conflits d'intérêts, la confidentialité des informations et la documentation minutieuse des étapes du processus d'achat.

Principes applicables
aux achats

3.2.3 DÉFIS LIÉS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'utilisation d'innovations comme les médias sociaux, la technologie des registres distribués (*distributed ledger technology*) ou des solutions en nuage peut susciter des questions au sujet du respect des normes et des valeurs, par exemple en matière de cybersécurité et de réputation.

L'objectif premier de la sécurité de l'information est de garantir la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des données, notamment dans les systèmes de traitement des données électroniques. La sécurité de l'information sert à maintenir les activités opérationnelles, à préserver la réputation, à instaurer une base de confiance pour les relations avec les partenaires commerciaux et à poursuivre les objectifs de l'entreprise. Les mesures de sécurité prises dans ce contexte doivent être à la fois efficaces et économiquement appropriées (efficientes). Elles sont de nature technique (par exemple cryptage des données visant à préserver la confidentialité) ou organisationnelle (par exemple réalisation de formations continues et d'examens de sécurité réguliers).

Sécurité de l'information

Cybersécurité

La protection des informations confidentielles, des droits de la personnalité et des données personnelles sont une priorité absolue pour la Banque nationale. La numérisation offre de nombreux avantages, mais nécessite également une attention accrue aux menaces qui peuvent résulter d'un comportement négligent en matière de sécurité informatique. La Banque nationale focalise depuis longtemps déjà son attention sur les cyberrisques comme la cybercriminalité. Elle fait face à ces défis en prenant des mesures concrètes, telles que le contrôle et l'ajustement des systèmes de sécurité ou la sensibilisation et la formation de ses collaborateurs, afin de réduire autant que possible le risque de dommages causés par des cyberattaques.

Médias sociaux

La présence d'une entreprise et de ses collaboratrices et collaborateurs sur les plateformes de médias sociaux a une influence croissante sur sa perception et sa réputation.

La Banque nationale publie régulièrement sur son site Internet des décisions importantes, des articles et des chiffres clés. Les communiqués de presse et les publications relatives à la BNS sont également diffusés sur un canal Twitter propre. La Banque nationale propose en outre une offre étendue de vidéos sur sa chaîne Youtube. Dans le cadre du développement de la communication numérique, il est notamment prévu de gérer plus activement les canaux de médias sociaux.

En vue de sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs à l'utilisation des médias sociaux, la Banque nationale a défini des principes qui s'appuient sur les règles définies dans le Code de conduite. Ces principes et recommandations doivent contribuer à une utilisation adéquate des médias sociaux et sensibiliser le personnel notamment aux opportunités et aux risques qui peuvent découler de leur utilisation.

3.3 ART ET CULTURE

Depuis 1980, la Banque nationale acquiert chaque année des œuvres d'artistes suisses contemporains. Sa collection compte plus de 2 000 tableaux, dessins, photographies, estampes, objets d'art et vidéos. Ces œuvres ont vocation à décorer les locaux de la Banque. Il arrive qu'elles soient aussi prêtées à des musées pour des expositions temporaires. Depuis 1997, la collection d'œuvres d'art est gérée par une curatrice et étoffée en collaboration avec une Commission des beaux-arts interne.

Collection d'œuvres d'art

Par sa collection, la Banque nationale contribue, dans le cadre des besoins de l'entreprise, à la vie culturelle en soutenant l'activité artistique en Suisse. Elle entend également conférer par là même un caractère contemporain à l'institution et rendre les locaux et les espaces de travail attrayants.

Contribution culturelle de l'art

Les collaboratrices et collaborateurs intéressés peuvent participer à des visites guidées organisées dans des musées, des expositions ou des bâtiments de la Banque. La BNS a malheureusement dû renoncer en 2020 à la plupart des manifestations de médiation artistique de ce genre en raison de la pandémie. Seul le vernissage d'inauguration des œuvres d'art dans la construction a encore pu avoir lieu fin février dans les locaux de la BNS à la Fraumünsterstrasse 8.

En plus d'acquérir des œuvres d'art, la BNS adjuge des mandats relatifs à l'art dans la construction lorsque des travaux de transformation sont entrepris dans ses bâtiments. Les artistes mandatés conçoivent alors des œuvres d'art destinées à un endroit précis. Indissociables du lieu où elles sont installées, ces œuvres ont un rayonnement particulier. Parmi les treize œuvres d'art dans la construction de la BNS, trois sont accessibles au public. L'une d'elles se situe dans la salle des guichets du bâtiment principal de Zurich, et deux autres, dans le foyer des bâtiments situés à la Nüscherstrasse 22 et à la Seefeldstrasse 8 à Zurich.

Art dans la construction

4

Environnement

4.1 PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Pour son fonctionnement, la Banque nationale consomme de l'énergie et de l'eau, utilise des équipements de production, génère des déchets et occasionne des déplacements professionnels. Dans sa Charte, elle s'engage à fournir ses prestations en ménageant les ressources naturelles.

Ecogestion

La Banque nationale applique depuis 1989 des mesures de protection environnementale. Durant les premières années, elle a surtout donné la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. Elle a introduit une écogestion systématique en 1996. Depuis, elle établit chaque année un écobilan présentant l'impact écologique du fonctionnement de la Banque tout en proposant des possibilités d'amélioration. Entre 2009 et 2016, la Banque nationale a publié chaque année un rapport sur l'environnement. Depuis 2019, les activités liées à l'écogestion ainsi que les avancements dans ce domaine sont décrits dans le *Rapport de durabilité*.

4.2 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

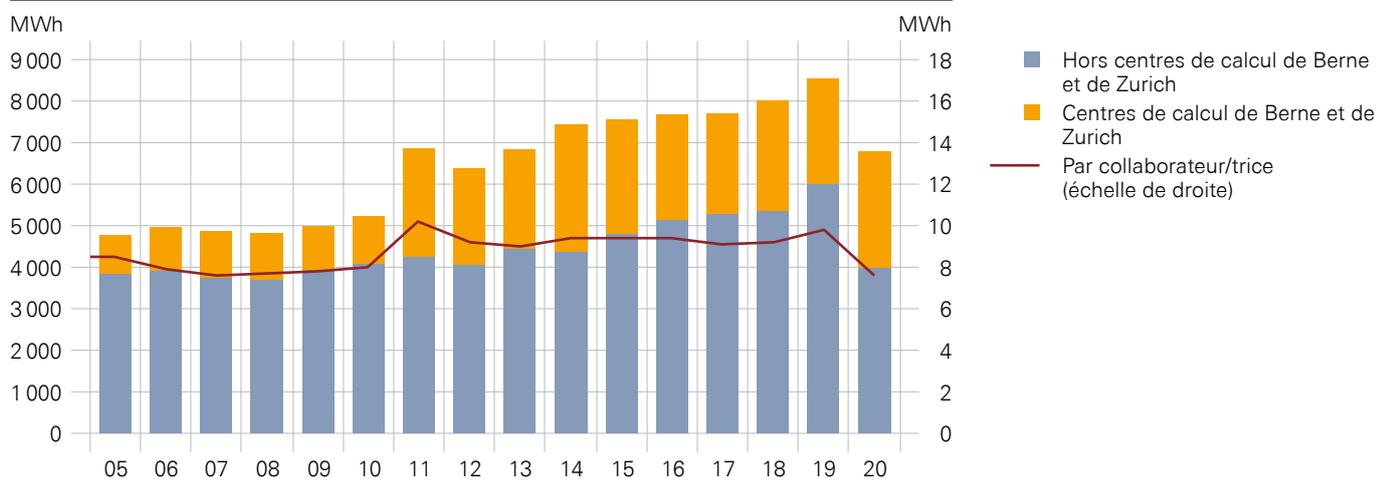
Champ d'application

Les données environnementales figurant dans le *Rapport de durabilité* portent sur les processus opérationnels de la Banque nationale, qui se déroulent principalement sur les sites de Berne et de Zurich. Elles englobent également le traitement et la distribution des billets de banque ainsi que leur élimination. Les données des représentations de la BNS en dehors des sièges de Berne et Zurich, de la succursale de Singapour et du centre de vacances et de formation à Hasliberg (centre hasli) sont aussi comprises.

Electricité

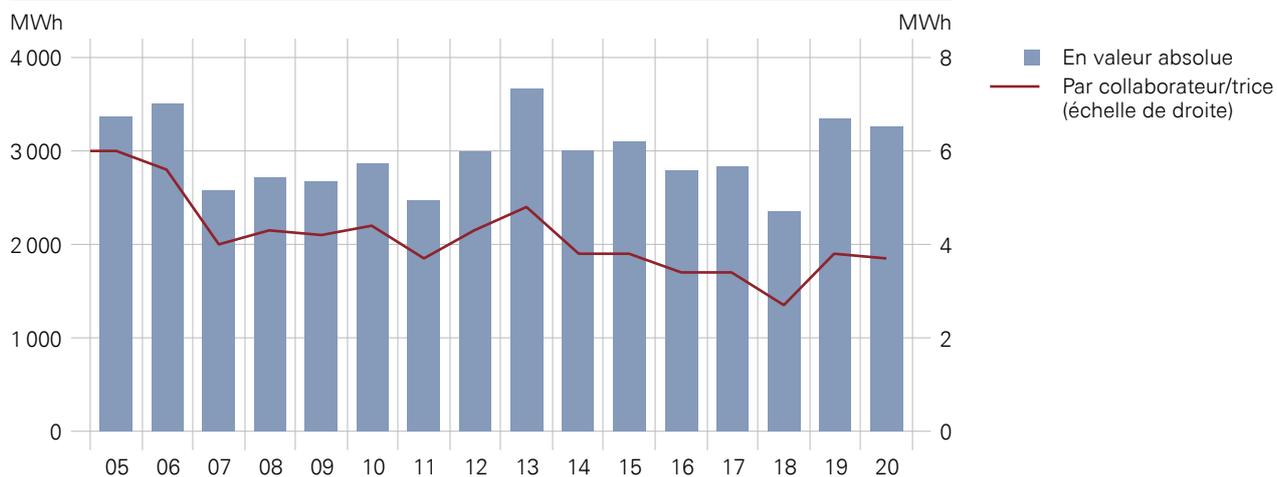
En 2020, la consommation d'électricité de la Banque nationale a diminué de 20,7% par rapport à l'année précédente pour s'inscrire à 6,8 millions de kWh. La consommation d'électricité par collaborateur/trice a enregistré une baisse de 22,3% et est retombée à 7 600 kWh. Cette diminution est due, d'une part, aux travaux de rénovation effectués à Berne (Kaiserhaus) et à Zurich (immeuble Metropol) et, d'autre part, au recours au télétravail. La consommation d'électricité des personnes en télétravail est inférieure à celle des mêmes personnes travaillant dans les bureaux. Estimée à environ 100 000 kWh au total selon la norme du Verein für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten (VfU), elle est prise en compte dans la consommation totale d'électricité indiquée dans le tableau et les graphiques du présent rapport. L'augmentation de la consommation d'électricité enregistrée dans le bâtiment principal à Berne et dans l'immeuble de la Fraumünsterstrasse 8 à Zurich s'explique par le fait qu'après leur rénovation, ces deux bâtiments étaient de nouveau entièrement occupés en 2020. La consommation d'électricité a augmenté de 10% dans les centres de calcul.

CONSUMMATION D'ÉLECTRICITÉ



Source: BNS.

CONSUMMATION D'ÉNERGIE DE CHAUFFAGE



Source: BNS.

Energie de chauffage

La consommation d'énergie de chauffage a décliné de 2,4%, pour s'inscrire à 3,26 millions de kWh. Cette diminution est due principalement aux travaux de rénovation effectués à Berne et à Zurich, mais aussi au nombre inférieur de degrés-jours de chauffage par rapport à l'année précédente à Berne et à Zurich (-6% dans les deux cas). En revanche, la consommation des deux immeubles rénovés de Berne et de Zurich s'est accrue en raison de leur occupation complète en 2020. A cela s'ajoute une consommation accrue dans certains immeubles, qui pourrait découler du recours au télétravail. En effet, les équipements de bureau, l'éclairage et le personnel génèrent en temps normal de la chaleur, dont l'absence a dû être compensée par un apport de chaleur supplémentaire pour maintenir les bâtiments à la température ambiante requise.

Autre consommation d'énergie

Depuis 1999, une installation solaire thermique est en service au centre hasli. En 2020, la quantité de chaleur ainsi produite s'y est élevée à 31 900 kWh, ce qui correspond à 16,3% de la consommation totale d'énergie de chauffage du centre. Par rapport à 2019, les besoins énergétiques globaux ont augmenté de 3,1%, la consommation d'électricité et celle de chaleur ayant progressé de respectivement 5,3% et 1,3%.

A Bâle, à Genève, à Lausanne, à Lucerne, à Lugano et à Saint-Gall, la Banque nationale gère des représentations dans le but d'observer la vie économique au sein des régions. En 2020, la consommation d'électricité de ces représentations a légèrement diminué par rapport à 2019, s'inscrivant à 18 900 kWh.

Dans la succursale de Singapour, l'électricité sert essentiellement à la climatisation. La consommation s'y est élevée à 57 900 kWh en 2020, soit à un niveau inférieur de 1,4%, à celui de l'année précédente.

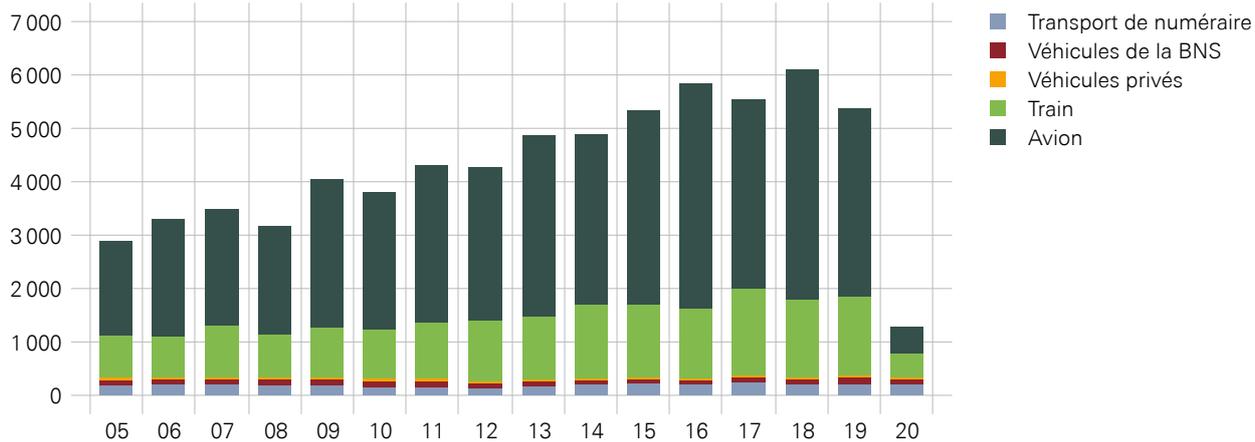
Déplacements professionnels

A la Banque nationale, les déplacements professionnels comprennent les trajets des collaboratrices et collaborateurs dans l'exercice de leur fonction, mais aussi les transports de numéraire. En raison des restrictions de voyage dues à la crise du coronavirus, ils ont nettement reculé par rapport à l'année précédente (-76,2%; total: 1,3 million de km), ce qui correspond à une réduction par collaborateur/trice de 76,7%, soit de 1 430 km. Les trajets en avion étaient en baisse de 86,1% par rapport à 2019. Les trajets en train ont reculé de près de 70%, et les distances parcourues avec des véhicules de la BNS et celles effectuées avec des véhicules privés à des fins professionnelles ont diminué de 34%. Seuls les transports de numéraire sont restés au niveau auquel il se situait un an plus tôt.

La majorité des collaboratrices et collaborateurs se rendent au travail par les transports publics ou en vélo. La BNS encourage cette forme de mobilité en offrant à son personnel un abonnement demi-tarif et en mettant à sa disposition des places de stationnement pour deux-roues.

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Milliers de km



Source: BNS.

CONSOMMATION DE PAPIER

Tonnes



Source: BNS.

| | |
|------------------|---|
| Papier | En 2020, la consommation totale de papier s'est élevée à 15,1 tonnes. Par collaborateur/trice, elle s'est établie à 17 kg (-61%). Ce net recul est une conséquence du recours au télétravail. Il s'explique également par une diminution du nombre d'exemplaires tirés des brochures d'information concernant les billets de banque de la neuvième série. |
| Eau | Par rapport à l'année précédente, la consommation d'eau a diminué de 27,8% pour s'établir à 9 120 m ³ . La consommation moyenne par collaborateur/trice a atteint 10 330 litres par an, soit 41 litres par jour de travail (-29,3%). Les conséquences du télétravail se reflètent également à ce niveau-là. |
| Déchets | Les quantités de déchets de bureau (papier, emballages, appareils électroniques, etc., à l'exclusion des déchets de construction et des déchets de billets de banque) ont diminué de 14,9% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 80 tonnes. Leur volume par collaborateur/trice s'élève ainsi à 91 kg. |
| Chiffres repères | <p>Pour le calcul et la présentation des chiffres repères écologiques, la BNS se réfère aux chiffres repères 2018 de la VfU. Les chiffres repères VfU et l'outil de calcul correspondant constituent une norme de comptabilisation des chiffres repères écologiques reconnue dans le monde entier pour les établissements financiers. Ils représentent ainsi un élément important du programme d'écogestion de leurs plus de 300 utilisateurs, qui opèrent principalement dans le secteur des services financiers.</p> <p>A intervalles réguliers de trois ans, les chiffres repères VfU et l'outil de comptabilisation correspondant sont révisés par un groupe de projet de la VfU afin de tenir compte des normes provenant des systèmes internationaux d'indicateurs de performance environnementale (Global Reporting Initiative, GRI) et des normes en matière d'empreinte carbone, telles que le protocole des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol, GHG Protocol). Le système d'indicateurs de la VfU est ainsi conforme aux normes régissant l'établissement des rapports sur la durabilité et l'environnement.</p> |

TERMES ET DÉFINITIONS

| | |
|----------------------------|---|
| CO ₂ | Dioxyde de carbone |
| Equivalent CO ₂ | Quantité de gaz à effet de serre exprimée en équivalents CO ₂ |
| kWh; MWh | Kilowattheure; mégawattheure: unités de mesure de l'énergie; 1 kWh correspond à l'énergie produite par 1 dl de mazout; 1 MWh correspond à 1 000 kWh |
| Degrés-jours de chauffage | Somme, calculée sur tous les jours de chauffage, des différences quotidiennes constatées sur une période donnée entre la température à l'intérieur d'un bâtiment (20 °C) et la moyenne journalière de la température extérieure |
| Gaz à effet de serre | Substance gazeuse qui contribue à l'effet de serre: dioxyde de carbone (CO ₂ , sert de valeur de référence), méthane (CH ₄), protoxyde d'azote (gaz hilarant, N ₂ O), chlorofluorocarbures (CFC) et hexafluorure de soufre (SF ₆) |

CHIFFRES REPÈRES ÉCOLOGIQUES¹, EN VALEUR ABSOLUE

| | 2019 | 2020 | Variation en % |
|--|---------------|---------------|-------------------|
| Energie (MWh) | 11 890 | 10 040 | -15,6 |
| Electricité (MWh) | 8 550 | 6 780 | -20,7 |
| Chaleur (MWh) | 3 340 | 3 260 | -2,4 |
| Déplacements professionnels (milliers de km) | 5 370 | 1 280 | -76,2 |
| Trajets en train (en %) | 27 | 35 | |
| Trajets en véhicule (en %) | 7 | 27 | |
| Trajets en avion (en %) | 66 | 38 | |
| Papier (kg) | 38 240 | 15 120 | -60,5 |
| Part du papier recyclé (en %) | 60 | 87 | |
| Eau (m³) | 12 640 | 9 120 | -27,8 |
| Déchets² (tonnes) | 94 | 80 | -14,9 |
| Déchets recyclés (en %) | 50 | 53,6 | |
| Incinération (en %) | 49 | 46 | |
| Déchets mis en décharge (en %) | 0 | 0 | |
| Déchets spéciaux (en %) | 1 | 0,4 | |
| Emissions de gaz à effet de serre (tonnes d'équivalents CO₂) | 1 640 | 767 | -53,2 |

¹ Les chiffres repères sont indiqués conformément à la norme de la VfU qui sert à mesurer la performance écologique des divers prestataires de services financiers dans l'exercice de leurs activités. La méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre a été définie conformément à la norme 2018. Pour plus de détails, voir www.vfu.de.

² Sans les déchets de construction et de billets de banque, ni les emballages réutilisables pour boissons.

CHIFFRES REPÈRES ÉCOLOGIQUES¹, PAR COLLABORATEUR/TRICE

| | 2019 | 2020 | Variation en % |
|--|--------|--------|-------------------|
| Energie (kWh) | 13 610 | 11 260 | -17,3 |
| Electricité (kWh) | 9 780 | 7 600 | -22,3 |
| Chaleur (kWh) | 3 830 | 3 660 | -4,4 |
| Déplacements professionnels (km) | 6 150 | 1 430 | -76,7 |
| Papier (kg) | 44 | 17 | -61,0 |
| Eau (litres) | 14 620 | 10 330 | -29,3 |
| Déchets ² (kg) | 109 | 91 | -16,5 |
| Emissions de gaz à effet de serre (kg d'équivalents CO ₂) | 1 880 | 860 | -54,3 |

1 Les chiffres repères sont indiqués conformément à la norme de la VfU servant à mesurer la performance écologique des divers prestataires de services financiers dans l'exercice de leurs activités. La méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre se base sur la norme 2018. Pour plus de détails, voir www.vfu.de.

2 Sans les déchets de construction et de billets de banque, ni les emballages réutilisables pour boissons.

Les effets de la crise du coronavirus sur les chiffres repères écologiques

La pandémie a eu des répercussions diverses et marquées sur l'écobilan de la BNS. Les déplacements professionnels ont diminué de près de 80% en raison de l'annulation des voyages d'affaires en avion et du recul du nombre de trajets effectués en train, ce qui s'est reflété, dans une large mesure, dans les chiffres relatifs aux émissions de gaz à effet de serre de la BNS.

En raison de la crise du coronavirus, une grande partie des collaboratrices et collaborateurs ont effectué du télétravail, ce qui a permis de diminuer la consommation dans les locaux de la Banque pour pratiquement tous les chiffres repères écologiques. La consommation a ainsi baissé dans les domaines de l'électricité, du papier, de l'eau et des déchets. En revanche, la consommation de chaleur a connu l'évolution inverse dans certains bâtiments.

Afin de pouvoir estimer l'impact écologique du télétravail, la norme de la VfU a été complétée par une simulation de la consommation d'électricité et des émissions de gaz à effet de serre qui découlent de ce mode de travail. Dans le cas de la BNS, cette simulation a donné une consommation d'électricité de 107 000 kWh et de 20 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

Durabilité des achats

En matière d'approvisionnement, la durabilité se base non seulement sur les prix et la qualité, mais aussi sur des aspects écologiques (consommation de ressources) et sur des critères sociaux (par exemple juste rémunération, normes de sécurité dans les usines). Dans le cadre des achats destinés à son fonctionnement, la BNS prend en compte les aspects relatifs au développement durable. Les principes ancrés dans la Charte en constituent le fil rouge: «Nous tenons compte de critères économiques, écologiques et sociaux dans nos processus d'acquisition. Nos relations d'affaires reposent sur l'égalité de traitement et l'intégrité.»

Dès 2006, la BNS a introduit à cet effet un processus permettant d'évaluer ses fournisseurs à la lumière des critères correspondants. Lors des appels d'offres, elle clarifie si les fournisseurs disposent de systèmes de gestion dans le domaine de l'environnement et du développement durable, si ceux-ci ont formulé des objectifs environnementaux et sociaux et quelle est la part de personnes en formation dans leurs effectifs. De plus, les produits et prestations sont évalués à l'aune de critères écologiques, notamment en ce qui concerne le matériel informatique, les services de construction, le matériel de bureau, les vêtements de travail et le nettoyage des textiles. La réalisation de projets de construction se déroule conformément aux directives de construction écologique selon le code des frais de construction (CFC). Ils doivent notamment prévoir l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement.

L'exemple ci-après vise à illustrer comment la BNS met concrètement en œuvre le développement durable dans le domaine des achats. Depuis mi-2017, les collaboratrices et collaborateurs qui portent de nouveaux vêtements de travail (service de sécurité, caisse et service d'entretien) ont reçu leurs nouvelles tenues qui remplissent les critères de durabilité de l'approvisionnement. Lors de l'appel d'offres, le critère du développement durable a été fortement pondéré et s'est même vu attribuer la même importance que celui du prix. Le fournisseur retenu sur cette base par la BNS produit des vêtements de travail uniquement en Europe, la confection des différentes pièces étant même essentiellement réalisée en Suisse. Ainsi, les faibles distances de transport permettent elles aussi de réduire sensiblement l'impact sur l'environnement.

4.3 PROTECTION DU CLIMAT

La Banque nationale a conscience des enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés au changement climatique. Pour les années 2009 à 2016 déjà, elle s'était fixé des objectifs environnementaux. Centrés sur la protection du climat, ces objectifs ciblaient également deux autres champs d'action: la préservation des ressources et l'efficacité énergétique. Ils ont débouché sur la mise en place d'une stratégie climatique permettant de prendre les mesures qui s'imposent au niveau de l'exploitation. La Banque nationale a formulé, pour les années 2016 à 2025, des objectifs de protection du climat dans les domaines suivants: électricité provenant de sources renouvelables, volume des déplacements et émissions de gaz à effet de serre. Elle vérifie tous les ans s'ils sont atteints par rapport à l'année de référence.

Objectifs de protection
du climat

Objectifs de protection du climat 2016-2025

1. La BNS continue de couvrir 100% de sa consommation d'électricité par des énergies renouvelables.
 2. La BNS envisage de produire au moins 1% de son électricité avec ses propres installations photovoltaïques.
 3. Les déplacements professionnels par collaborateur/trice sont stabilisés, voire si possible réduits.
 4. Les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur/trice sont réduites de 10%.
 5. Les émissions inévitables de gaz à effet de serre continuent d'être intégralement compensées.
-

La stratégie de la Banque nationale en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre résultant de ses activités opérationnelles et de protéger ainsi le climat comprend quatre paliers: d'abord éviter ces émissions, puis les réduire, les remplacer grâce à l'utilisation de sources énergétiques peu génératrices d'émissions, avant de les compenser.

Emissions de gaz à effet de
serre – stratégie et mesures

En vue d'éviter les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du premier palier, la consommation d'énergie des diverses installations techniques et leurs réglages sont régulièrement contrôlés. Cela permet, si nécessaire, de prendre les mesures de correction et d'optimisation qui s'imposent. De plus, les collaboratrices et collaborateurs sont encouragés à adopter un comportement écocitoyen.

En vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, une attention particulière est accordée, lors des investissements, à la réduction de la consommation des ressources et à l'augmentation de l'efficacité énergétique. Des mesures techniques sont également mises en œuvre lors des rénovations de bâtiments. L'utilisation de l'eau du lac de Zurich à des fins d'abaissement de la température en constitue un exemple.

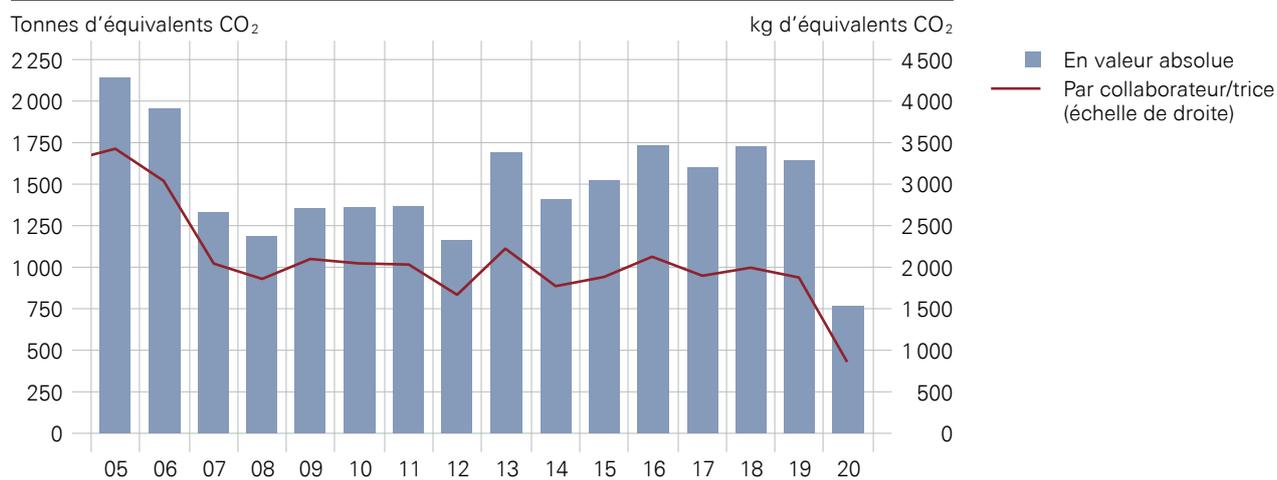
Afin de remplacer l'énergie fossile qu'est le gaz naturel, la Banque nationale lui substitue des sources d'énergie renouvelable. Depuis 2018, la BNS couvre ainsi l'ensemble de la consommation en gaz des sites de Zurich par du biogaz. Ce dernier est produit par la société Energie 360° dans des usines régionales, à partir de déchets organiques (déchets verts, restes de repas, etc.). Depuis 2009, les sites en Suisse couvrent leur consommation d'électricité par du courant écologique, issu de l'énergie hydraulique et solaire.

Depuis 2011, les processus opérationnels de la Banque nationale présentent un bilan neutre en matière d'émissions de gaz à effet de serre, les émissions inévitables étant compensées. Les montants facultatifs des compensations servent à soutenir trois projets de protection du climat: il s'agit de parcs éoliens en Nouvelle-Calédonie, dans les régions de Prony et de Kafeate, du projet de géothermie «Dora II» en Turquie, ainsi que d'installations photovoltaïques dans les régions thaïlandaises de Kanchanaburi et de Suphanburi (voir Rapport de durabilité 2019, encadré «Projets de protection du climat et certificats de réduction d'émissions»). Les rapports de validation concernant ces trois projets sont publiés dans des registres officiels et peuvent être consultés sur Internet, dans le Gold Standard Registry (<https://registry.goldstandard.org>), qui en présente aussi les descriptifs et rapports de suivi.

Emissions de gaz à effet de serre évaluées selon le protocole en la matière

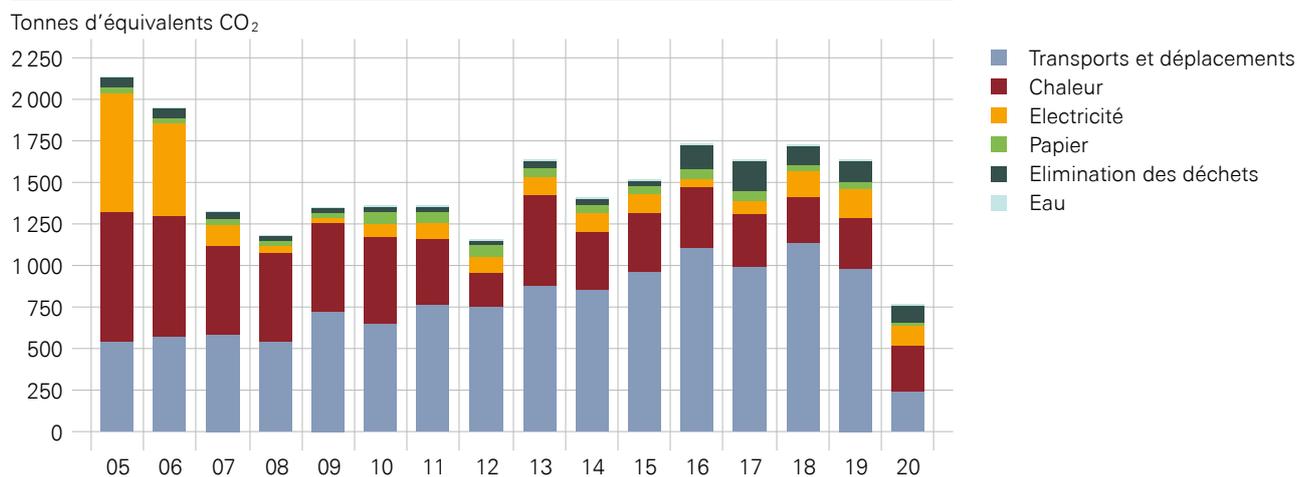
Le protocole des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol) est une norme de comptabilisation des émissions reconnue au niveau international (<https://ghgprotocol.org>). Ce système classe les émissions en trois champs d'application (*scopes*): les émissions directes, les émissions indirectes et les autres émissions indirectes.

ÉMISSIONS TOTALES DE GAZ À EFFET DE SERRE



Source: BNS.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SELON L'UTILISATEUR



Source: BNS.

Le fonctionnement de la Banque nationale donne lieu à des émissions directes de gaz à effet de serre (*scope 1*) résultant de la production de chaleur au moyen de combustibles, des transports de numéraire ainsi que des trajets effectués avec les véhicules de la BNS dans le cadre de l'activité opérationnelle des collaboratrices et collaborateurs. Les émissions indirectes (*scope 2*) regroupent les émissions attribuables à la production d'électricité et de chaleur à distance chez les fournisseurs. Les autres émissions indirectes (*scope 3*) comprennent les émissions en amont et en aval de la production de biogaz, de la fabrication de papier, du traitement des eaux et de l'élimination des déchets, ainsi que celles liées au trafic ferroviaire, aux voyages en avion et aux déplacements professionnels des collaboratrices et collaborateurs avec leur véhicule privé. En 2020, la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre a résulté des *scopes 2* et *3* (respectivement 17% et 71%). Celles qui étaient directement occasionnées par le fonctionnement de la Banque nationale n'ont représenté que près de 12% (*scope 1*). En 2020, les émissions directes (*scope 1*) ont constitué cependant une part plus élevée de l'ensemble des émissions par rapport aux années précédentes en raison d'une nette réduction des vols, les voyages en avion étant comptabilisés dans le *scope 3*.

Emissions de gaz à effet de serre en 2020

En 2020, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 53,2% pour s'établir à 767 tonnes d'équivalents CO₂. Gros consommateurs de carburants et de combustibles fossiles, la consommation de chaleur (36%) et les déplacements professionnels (31,5%) étaient les principales causes des émissions de gaz à effet de serre. La consommation d'électricité a, quant à elle, représenté 16% des émissions. Les autres facteurs d'émissions sont la consommation de papier (2%), l'élimination des déchets (13,5%) et la consommation d'eau (1%).

Les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur/trice se sont établies à 860 kg par an et ont donc enregistré une baisse de 54,3% par rapport à 2019.

Réalisation des objectifs de protection du climat

Par rapport à l'année de référence 2016, les émissions totales de gaz à effet de serre par collaborateur/trice en 2020 ont diminué de près de 60%. Les déplacements professionnels par collaborateur/trice ont même reculé de 80%, ce qui a permis de largement dépasser certains objectifs environnementaux. Il convient toutefois de souligner que cet effet s'explique par la crise du coronavirus et ne reflète pas une évolution susceptible de se confirmer. Il s'agit uniquement d'une image instantanée de la réalité dans un contexte de pandémie.

OBJECTIFS DE PROTECTION DU CLIMAT 2016-2025: ÉTAT DE RÉALISATION

| | Objectif jusqu'en 2025 | Etat 2020 | Année de référence 2016 | Variation jusqu'en 2020 en % |
|---|---------------------------|-----------|----------------------------|------------------------------------|
| Changement climatique | | | | |
| Couvrir 100% de la consommation d'électricité par des énergies renouvelables (en %) | 100 | 100 | 100 | - |
| Produire au moins 1% de l'électricité par les installations photovoltaïques de la BNS (en %) | 1 | 0 | 0 | - |
| Diminuer de 10% les émissions de gaz à effet de serre par collaborateur/trice (kg d'équivalents CO ₂) | 1 913 | 860 | 2 126 | -59,5 |
| Compenser intégralement les émissions inévitables de gaz à effet de serre (en %) | 100 | 100 | 100 | - |
| Déplacements professionnels | | | | |
| Stabiliser le volume par collaborateur/trice des déplacements effectués (km) | 7 153 | 1 430 | 7 153 | -80,0 |

Editeur

Banque nationale suisse
CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00

Langues

Français, allemand, italien et anglais

Conception

Interbrand AG, Zurich

Composition

NeidhartSchön AG, Zurich

Copyright

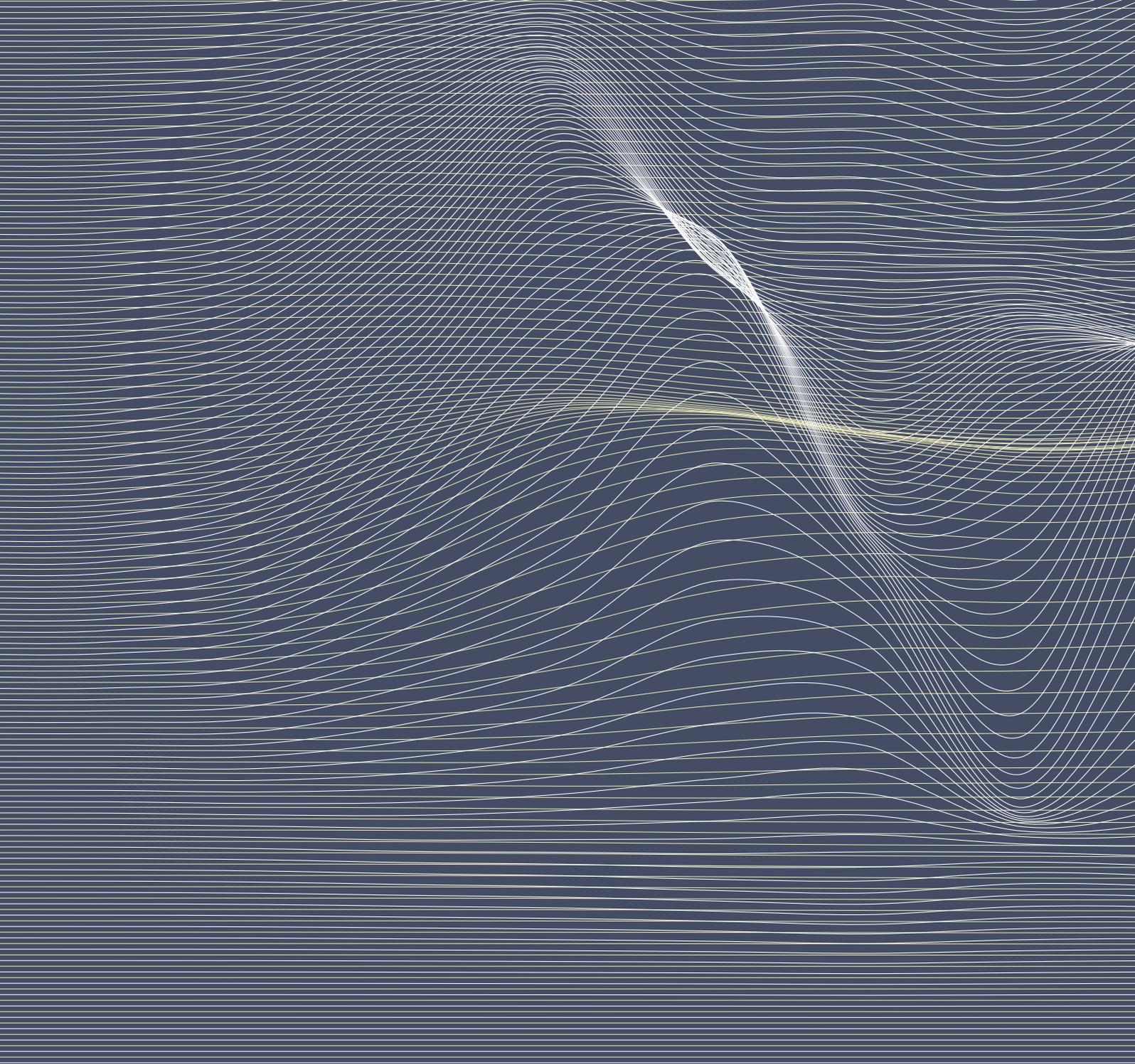
La reproduction et l'utilisation des chiffres
à des fins non commerciales sont autorisées
avec indication de la source.

Dans la mesure où les informations et
les données proviennent manifestement de
sources tierces, il appartient à l'utilisateur
de ces informations et de ces données de
respecter d'éventuels droits d'auteur et
de se procurer lui-même, auprès des sources
tierces, les autorisations en vue de leur
utilisation.

Publication

Mars 2021

ISSN 2624-9197 (version électronique)



SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

